

RESERVE NATURELLE DE LA MADELEINE

Date :

I / Prestations de base :**A/ Entretien et nettoyage**

1) Voie d'accès 2) Pistes et sentiers (également le sentier botanique) 3) Toilettes sèches 4) Panneaux d'information et de signalisation 5) Zones de parking 6) Portail d'accès avec sculpture 7) Guichet d'accueil 8) Balisage des sentiers (plots, rondins, peintures, rambardes)	9) Belvédère supérieur 10) Belvédère inférieur 11) Petite belvédère 12) Sentier botanique (piste, plantes et panneaux correspondent-ils?) 13) Bancs 14) Poubelles 15) Passerelle		
Observations	Délai	Travail effectué dans les temps ?	

B/ Surveillance

1) Calme du lieu	2) Présence d'animaux domestiques (totalement interdite sur Madeleine)
Observations	

C/ Accueil

1) Tamponnage daté des tickets	4) Affichage des heures d'ouverture
2) Mise à disposition d'un livre d'or (avec stylo)	5) Respect des horaires d'ouverture
3) Tenue d'un cahier des visites	
Observations	

II / Travaux à la charge de la DEFE

Nature des travaux à effectuer. NB : sont à la charge de la province tout les travaux de construction/réparation importants, ou le remplacement de matériel couteux (panneaux, rambardes...)	Indiquer le lieu précis	Délai

III / Remarques diverses éventuelles

Agent DEFE	Prestataire

Contrôle effectué le

Sur le site des chutes de la Madeleine

Par

&

Signature agent provincial

Signature prestataire